

ACEFI CL

ERNST & YOUNG Audit

Exemplaire Greffe

Netgem

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

■ Ecart d'acquisition

Point clé de l'audit

Dans le cadre de son développement, le groupe a été amené à faire des opérations de croissance externe ciblées et à reconnaître plusieurs écarts d'acquisition.

Le groupe n'ayant qu'un seul pôle d'activité, une seule UGT a été retenue ; ces écarts d'acquisition ont été alloués à celle-ci.

La direction s'assure lors de chaque exercice que la valeur comptable de cette UGT unique, incluant un écart d'acquisition figurant au bilan pour un montant de M€ 5,8, n'est pas supérieure à sa valeur recouvrable et ne présente pas de risque de perte de valeur. Or, toute évolution défavorable des rendements attendus des activités auxquelles des écarts d'acquisition ont été affectés, en raison de facteurs internes ou externes par exemple liés à l'environnement économique et financier dans lequel l'activité opère, est de nature à affecter de manière sensible la valeur recouvrable et à nécessiter la constatation d'une dépréciation. Une telle évolution implique de réapprécier la pertinence de l'ensemble des hypothèses retenues pour la détermination de cette valeur ainsi que le caractère raisonnable et cohérent des paramètres de calcul.

La valeur recouvrable de l'UGT est déterminée comme le montant le plus élevé entre la valeur d'usage et la juste valeur.

Comme indiqué dans la note 10 de l'annexe, la juste valeur de l'UGT est déterminée par référence au cours de Bourse des actions. A ce jour, la juste valeur étant supérieure à la valeur comptable de l'UGT unique, la société n'a pas réalisé de calcul de la valeur d'usage.

Les écarts d'acquisition du groupe représentant un montant significatif, la détermination de la valeur recouvrable de ces écarts d'acquisition est considérée comme un point clé de l'audit

Notre réponse

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par la société aux normes comptables en vigueur.

Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie notamment :

- en appréciant la définition du groupe d'actifs unique,
- en appréciant la détermination de la valeur comptable des actifs concernés,
- en examinant les éléments de calcul utilisés dans le cadre de la détermination de la juste valeur,
- enfin, nous avons examiné que la note 10 de l'annexe donnait une information appropriée.

■ Impôts différés actifs

Un montant de M€ 4,5 est comptabilisé dans le bilan consolidé au titre des impôts différés actifs.

Comme indiqué dans la note 9 de l'annexe, l'estimation de la recouvrabilité de l'impôt différé actif sur les résultats fiscaux de la société Netgem est établie sur la base d'une projection à quatre ans du budget 2018.

Point clé de l'audit La capacité du groupe à imputer à un horizon de temps raisonnable ses actifs d'impôts différés est appréciée par la direction à la clôture de chaque exercice.

Nous avons identifié ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu de l'incertitude relative au caractère recouvrable des impôts différés actifs de la société Netgem au 31 décembre 2017 et du jugement exercé par la direction à cet égard.

Notre approche d'audit a consisté à apprécier la probabilité que la société puisse utiliser dans le futur des pertes fiscales reportables générées à ce jour, notamment au regard de la capacité de la société à dégager des profits taxables futurs permettant d'absorber les pertes fiscales antérieures.

Nous avons analysé la cohérence de la méthodologie appliquée pour la reconnaissance des impôts différés comptabilisés avec les règles fiscales en vigueur à la clôture, notamment avec les taux d'impôt adoptés et les règles de limitation d'imputation des déficits imposables.

Pour l'appréciation des profits taxables futurs, nous avons évalué la fiabilité du processus d'établissement du plan prévisionnel d'utilisation des déficits à cinq ans sur la base duquel le groupe a estimé la probabilité de recouvrement de ses actifs d'impôts différés en :

Notre réponse

- examinant la procédure d'établissement et d'approbation du dernier budget qui a servi de base aux estimations ;
- comparant les projections de résultats des exercices antérieurs avec les résultats réels des exercices concernés ;
- appréciant que la structure du compte de résultat utilisée dans l'établissement du budget est cohérente avec la structure de coûts actuelle de la société ;
- faisant un examen critique des hypothèses utilisées par la direction pour établir les projections de résultats, notamment en appréciant leur cohérence par rapport aux informations recueillies lors de nos entretiens avec les membres de la direction.

Nous avons également examiné que la note 9 de l'annexe donne une information appropriée.

Vérification du rapport sur la gestion du groupe

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Netgem par votre assemblée générale du 15 juin 2007 pour le cabinet ACEFI CL et du 24 mars 2000 pour le cabinet ERNST & YOUNG Audit.

Au 31 décembre 2017, le cabinet ACEFI CL était dans la onzième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG Audit dans la dix-huitième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

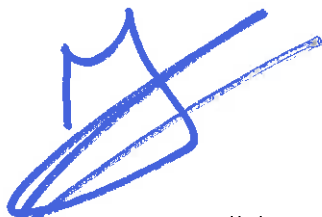
Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris et Paris-La Défense, le 13 mars 2018

Les Commissaires aux Comptes

ACEFI CL



Matthieu Mortkowitch

ERNST & YOUNG Audit



Isabelle Agniel



Comptes consolidés 2017

1. État du résultat global

Données en milliers d'euros, sauf nombre d'actions et résultat par action	Notes	2017	2016
Chiffre d'affaires		61 816	74 343
Coût des ventes		(37 230)	(46 838)
Marge brute		24 586	27 505
Frais marketing et commerciaux		(8 792)	(12 564)
Frais de recherche et développement	6	(5 851)	(6 158)
Frais généraux		(3 668)	(3 264)
Résultat opérationnel courant		6 275	5 519
Autres produits et charges opérationnels	7	756	3 202
Résultat opérationnel		7 031	8 721
<i>Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie</i>		686	447
<i>Coût de l'endettement financier brut</i>		-	-
Coût de l'endettement financier net	8	686	447
Autres produits et charges financiers	8	(448)	662
Quote-part de résultat des entreprises associées		(1 952)	(114)
Impôt sur les résultats	9	(644)	(3 384)
Résultat net de l'ensemble consolidé		4 673	6 332
<i>Dont part attribuable aux actionnaires de la société mère</i>		4 673	6 332
<i>Dont part attribuable aux actionnaires minoritaires</i>		-	-
Résultat net par action :			
<i>Résultat net (Part attribuable aux actionnaires de la société mère) par action</i>		0,13	0,16
<i>Résultat net (Part attribuable aux actionnaires de la société mère) dilué par action</i>		0,12	0,16
Nombre d'actions retenu pour le calcul des résultats par action :			
<i>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation net des actions propres</i>		37 349 200	38 558 033
<i>Nombre d'actions et d'options dilutives</i>		1 240 000	940 000
Nombre moyen d'actions et d'options dilutives en circulation		38 589 200	39 498 033
Résultat net de la période		4 673	6 332
Éléments recyclables en résultat		(298)	216
<i>Écarts de change résultant de la conversion des états financiers des filiales étrangères</i>		(298)	216
Éléments ultérieurement non recyclables en résultat		-	(20)
<i>Écarts actuariels sur engagements de retraite</i>		-	(20)
Total des autres éléments du résultat global		(298)	196
Résultat net global		4 375	6 528
<i>Part attribuable aux actionnaires de la société mère</i>		4 375	6 528
<i>Part attribuable aux actionnaires minoritaires</i>		-	-

Netgem

Société anonyme au capital de 5.932.933,40 euros

10 avenue de l'Arche, 92419 Courbevoie Cedex

www.netgem.com tél. +33 1 55 62 55 62

R.C.S. Nanterre 408 024 578

Code ISIN FR0004154060

2. État de la situation financière

ACTIFS – en milliers d'euros	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Écarts d'acquisition	10	5 823	5 311
Immobilisations incorporelles	11	145	-
Immobilisations corporelles	12	547	680
Participation dans les entités associées	13	4 897	6 383
Actifs financiers non courants	14	2 593	6 225
Impôts différés actifs	9	4 531	4 919
Total des actifs non courants		18 536	23 518
Stocks	15	387	1 001
Clients	16	16 397	18 186
Autres actifs courants	17	6 320	10 634
Actifs financiers courants	14	7 586	3 448
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18	10 249	32 808
Total actifs courants		40 939	66 077
Actifs destinés à être cédés et activités abandonnées		-	-
TOTAL DES ACTIFS		59 475	89 595

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS – en millions d'euros	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Capital		5 933	8 272
Réserves liées au capital		3 566	14 559
Réserves et résultat consolidés		18 242	31 383
Capitaux propres, part attribuable aux actionnaires de la société mère		27 741	54 214
Capitaux propres, part attribuable aux actionnaires minoritaires		-	-0
Capitaux propres	19	27 741	54 214
Impôts différés passifs	9	-	-
Avantages au personnel	20	229	169
Provisions – part non courante	21	-	-
Passifs financiers non courants	22	2 869	6 273
Total des passifs non courants		3 098	6 442
Passifs financiers courants	22	3 027	3 278
Provisions – part courante	21	1 879	2 662
Fournisseurs et comptes rattachés	23	18 447	17 180
Autres passifs courants	24	5 283	5 819
Total des passifs courants		28 636	28 939
Passifs destinés à être cédés et activités abandonnées		-	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		59 475	89 595

3. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Données en milliers d'euros, sauf nombre d'actions	Group		Réserves liées au capital	Réserves et Résultat consolidés	Autres			Capitaux propres portés en réserve des actionnaires de la période précédente	Capitaux propres portés en réserve des actionnaires de la période précédente	Total
	Nombre d'actions	Montant			Écarts de conversion	Actions propres	Total Autres			
Au 31 décembre 2015 y compris IFRIC 21	41 212 222	8 242	14 114	37 406	899	(5 785)	(4 886)	54 876	-	54 876
Augmentation de capital	148 162	30	235				-	265		265
Dividendes versés				(5 854)				(5 854)		(5 854)
Paiement fondé sur des actions			210					210		210
Opérations sur actions propres						(1 811)	(1 811)	(1 811)		(1 811)
Résultat net de la période				6 332				6 332		6 332
Écarts de conversion					216		216	216		216
Écarts actuariels sur engagements de retraite				(20)				(20)		(20)
Autres								0		0
Au 31 décembre 2016	41 360 384	8 272	14 559	37 864	1 115	(7 596)	(6 481)	54 214	-	54 214
Augmentation de capital	-11 695 717	(2 339)	(11 671)	(14 415)				(28 425)		(28 425)
Dividendes versés				(5 724)				(5 724)		(5 724)
Paiement fondé sur des actions			678					678		678
Opérations sur actions propres						2 623	2 623	2 623		2 623
Résultat net de la période				4 673				4 673		4 673
Écarts de conversion					(298)		(298)	(298)		(298)
Écarts actuariels sur engagements de retraite								-		-
Autres								-		-
Au 31 décembre 2017	29 664 667	5 933	3 566	22 398	817	(4 973)	(4 156)	27 741	-	27 741

4. Tableau des flux de trésorerie consolidés

Données en milliers d'euros	2017	2016
Résultat net consolidé (y compris part attribuable aux actionnaires minoritaires)	4 673	6 332
Part attribuable aux actionnaires minoritaires dans le résultat	-	-
Quote-part des résultats des entreprises associées	1 952	114
Dotations nettes aux amortissements et provisions (hors dépréciation des actifs courants) (1)	(382)	1 302
Charges et produits calculés liés aux bons et options de souscription et actions gratuites	678	210
Plus ou moins-values de cession	(459)	(3 316)
Pertes sur créances financières	-	-
Autres produits et charges calculés	-	-
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	6 462	4 642
Produits financiers nets	(686)	(447)
Produit / Charge d'impôt (y compris impôts différés)	644	3 384
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)	6 420	7 579
Impôt versé (B)	(400)	104
Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel) (C)	8 028	(2 820)
Flux net de trésorerie généré par l'activité (D) = (A+B+C)	14 048	4 863
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(138)	(1 284)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	(7 779)	(11 787)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	6 696	1 788
Dividendes reçus	-	-
Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre	(291)	(86)
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement (E)	(1 512)	(11 369)
Sommes reçues lors de l'exercice de bons et options de souscription	(25 000)	265
Dividendes versés aux actionnaires	(5 724)	(5 854)
Remboursement d'emprunts et de dettes financières (dont contrats de location financement)	(4 055)	(2 205)
Émissions d'emprunts et de dettes financières	-	12 207
Rachats et reventes d'actions propres	(864)	(1 777)
Produits financiers nets	686	447
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement (F)	(34 957)	3 083
Incidence des variations des cours de devises (G)	(138)	(151)
Variation de trésorerie nette (D+E+F+G)	(22 559)	(3 574)
<i>Trésorerie à l'ouverture</i>	<i>32 808</i>	<i>36 382</i>
<i>Trésorerie à la clôture</i>	<i>10 249</i>	<i>32 808</i>

GÉNÉRALITÉS

Note 1	Faits marquants de la période
Note 2	Principes comptables
Note 3	Périmètre de consolidation et regroupements d'entreprises
Note 4	Secteurs opérationnels

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

Note 5	Effectifs et charges de personnel
Note 6	Frais de recherche et développement
Note 7	Autres produits et charges opérationnels
Note 8	Résultat financier
Note 9	Impôts sur les résultats

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Note 10	Écarts d'acquisition
Note 11	Immobilisations incorporelles
Note 12	Immobilisations corporelles
Note 13	Participations dans les entités associées
Note 14	Actifs financiers
Note 15	Stocks
Note 16	Clients
Note 17	Autres actifs courants
Note 18	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Note 19	Capitaux propres et informations sur le capital
Note 20	Provisions pour retraite
Note 21	Provisions
Note 22	Passifs financiers
Note 23	Fournisseurs
Note 24	Autres passifs courants
Note 25	Actifs et passifs financiers

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Note 26	Instruments financiers et informations sur les risques financiers
Note 27	Engagements hors état de la situation financière
Note 28	Rémunération des dirigeants
Note 29	Informations sur les parties liées
Note 30	Événements survenus après la clôture de l'exercice
Note 31	Honoraires des commissaires aux comptes

5. Généralités

Informations relatives à l'entreprise

Les comptes consolidés du Groupe Netgem (le « **Groupe** ») ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 8 mars 2018 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale du 3 mai 2018.

Le Groupe Netgem est un acteur innovant dans les solutions de divertissement pour la maison connectée.

La société mère du Groupe, Netgem SA (la « **Société** »), est une société anonyme domiciliée en France et régie par les dispositions de la loi française. La Société a été constituée en juin 1996 et est cotée sur Euronext (compartiment C).

NOTE 1 - Faits marquants

L'activité de l'année 2017 a été caractérisée par la bonne performance des clients européens, qui continuent de recruter de nouveaux abonnés à leurs offres de divertissement construites sur plate-forme Netgem. Deux ouvertures de marché dans la zone Europe Middle East ont été également annoncées, en particulier l'Allemagne, marché sur lequel le Groupe entend se renforcer.

Cette performance en Europe a ainsi compensé un ralentissement en Asie et l'impact de l'accord de licence logicielle avec ZTE et Totalplay au Mexique, et la baisse des ventes de matériel qui s'en est suivie.

Au cours de l'année, le Groupe a continué de développer Diamond, sa plate-forme de set-top-box virtuelle, et son offre Soundbox.

Diamond est déployée auprès de plusieurs clients historiques du Groupe et répond au mouvement inéluctable vers la virtualisation des services de divertissement et est une passerelle vers des offres élargies à l'ensemble de la maison connectée. L'utilisation de la plate-forme virtuelle Diamond a notamment permis à notre client historique Elisa – 1^{er} opérateur finlandais – d'étendre son offre de télévision en Estonie, avec le lancement du service Binge TV en septembre 2017.

Soundbox permet d'enrichir Diamond de services de musique connectée et d'accéder à l'ensemble des services audio et vidéo à travers une barre de son, sans avoir besoin de set-top box.

En octobre 2017, Netgem a acquis 100% des actions de la société Connected Labs, qui détient la marque et plate-forme logicielle audio Voxtok. Cette dernière a été entièrement intégrée à Diamond et Soundbox.

En septembre 2017, les marques hi-fi audio Tagent (Danemark) et Elipson (France) se sont associées à Netgem pour commercialiser les solutions Soundbox.

Au cours de l'année 2017, le Groupe a décidé de faire évoluer sa communication financière en rendant public sa base d'abonnés actifs. Cet indicateur fait partie des données analytiques recueillies en temps réel par notre plate-forme Diamond, laquelle connecte tous les appareils et applications TV déployés. C'est un indicateur clé du développement de l'offre de divertissement de nos clients et un indicateur avancé des opportunités de monétisation future au travers de nouveaux services.

La base d'abonnés actifs a augmenté de 18% par rapport à fin décembre 2016 pour atteindre près de deux millions d'utilisateurs quotidiens à fin décembre 2017.

Afin de mieux refléter son activité, le Groupe a aussi décidé de rendre public sa marge brute chaque trimestre.

Vitis, filiale à 56,3 % du Groupe Netgem et fournisseur « Fiber to the home » (FTTH) de services de divertissement en France, continue d'augmenter sa base d'abonnés. Vitis étant co-contrôlée par Netgem, elle est mise en équivalence dans les comptes de Netgem depuis novembre 2016.

En novembre 2017, la société a acheté dix millions de ses propres actions au prix unitaire de € 2,5 dans le cadre d'une offre publique d'achat d'actions. Cette opération a été rendue possible par la conjonction de plusieurs facteurs, notamment :

- les résultats favorables des efforts entrepris par la Société pour adapter son offre de produits à l'évolution des attentes des consommateurs et des besoins des opérateurs ;
- la filialisation de Vitis et l'accord stratégique avec le groupe ZTE, permettant une réduction sensible des besoins d'investissement et de financement du besoin en fonds de roulement ;

lesquels ont permis au Conseil d'administration de considérer que la Société était en mesure de servir ses clients, réaliser son plan de développement et continuer à innover avec une structure bilancielle allégée dans un modèle « asset light », permettant de distribuer aux actionnaires une grande partie de la trésorerie disponible.

Le 7 novembre 2017, à l'issue de cette opération, le Conseil d'administration a décidé de réduire le capital de Netgem en annulant les 10 millions actions acquises dans le cadre de l'offre et 1,7 millions d'actions auto-détenues.

La Société a par ailleurs continué son programme d'achat d'actions et a acheté 374 194 de ses propres actions à un prix unitaire moyen d'environ € 2,27 au cours de l'année 2017. Au 31 décembre 2017, elle détenait environ 1,9 millions de ses actions, soit 6,3% de son capital (contrat de liquidité inclus).

En fin d'année 2017, Netgem a mis en place une ligne à court terme (non tirée et non confirmée) de financement sur actifs de 15 millions d'euros avec l'une de ses banques.

Au cours de l'année, 300 000 actions gratuites ont été attribuées aux salariés du Groupe.

Le Groupe a par ailleurs maintenu sa politique de dividendes en décidant de distribuer € 0,15 par action à ses actionnaires en juin 2017. Pour mémoire, le groupe avait distribué :

- € 0,15 par action en 2014 ;
- € 0,15 par action en 2015 ;
- € 0,15 par action en 2016.

Le mandat d'administrateur de la société Eximium a expiré à l'issue de l'assemblée générale du 1er juin 2017 et, conformément au souhait de celle-ci, n'a pas été renouvelé.

NOTE 2 - Principes comptables

Référentiel comptable - Déclaration de conformité

En application du règlement européen n°1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du Groupe Netgem de l'exercice 2017 sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) publié par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) au 31 décembre 2017 et tel qu'adopté dans l'Union Européenne à la date de clôture des comptes.

Évolutions des règles et méthodes comptables

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2017 sont identiques à celles utilisées par le Groupe au 31 décembre 2016 à l'exception des normes, amendements de normes et interprétations obligatoires à compter du 1er janvier 2017 qui sont décrits ci-après :

- Amendements résultant des processus d'améliorations annuelles des normes IFRS 2014-2016 ;
- Amendement à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie : initiative concernant les informations à fournir » ;
- Amendement à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat : comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titre de pertes latentes » ;
- IFRS 12 « Précisions relatives au champ d'application de la norme ».

Ces nouvelles normes et interprétations, entrées en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017, sont sans effet significatif sur les comptes au 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017 présentés.

Texte d'application obligatoire postérieurement au 31 décembre 2017

- IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients » ;
- IFRS 16 contrat de location ;
- Amendement à la norme IFRS 2, relatif au classement et à l'évaluation de certaines transactions dont le paiement est fondé sur des actions ;
- Interprétation IFRIC 22 « Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée ».

Sous réserve de leur adoption définitive par l'Union européenne, ces normes et amendements sont d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 ou ultérieurement.

Après analyse, aucun impact significatif n'a été identifié suite à l'application à compter du 1^{er} janvier 2018 des normes IFRS 9 « Instruments financiers » et IFRS 15 « Chiffre d'affaires tiré des contrats conclus avec des clients ».

Le groupe Netgem n'a appliqué aucune norme ni interprétation par anticipation. Le Groupe n'anticipe pas d'incidences significatives sur ses comptes liées à l'application de ces normes et interprétations.

Bases de préparation – recours à des estimations

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs, en application des principes IFRS.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros arrondis au millier d'euros le plus proche (sauf indication contraire). Ils ont, par ailleurs, été établis selon les principes généraux des normes IFRS : image fidèle, continuité d'exploitation, méthode de la comptabilité d'engagement, permanence de la présentation, importance relative et regroupement.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite, de la part de Netgem, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses susceptibles d'avoir un impact tant sur les montants des actifs et des passifs que sur ceux des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir des expériences passées et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les montants définitifs qui figureront dans les futurs états financiers de Netgem pourront être différents des valeurs actuellement estimées. Ces estimations et hypothèses sont réexaminées de façon continue.

Les principales estimations retenues au titre de l'exercice 2017 qui contribuent de manière significative à la présentation des états financiers sont principalement relatives à la valorisation du goodwill et des impôts différés actifs et à l'évaluation des provisions pour risques.

Ces estimations ont été établies en fonction des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes. Les estimations peuvent ensuite être révisées si des éléments nouveaux surviennent. Les résultats finaux peuvent différer de ces estimations.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

Méthodes de consolidation

(i) Filiales

Les filiales sont des entités contrôlées par la Société et sont consolidées par intégration globale. Le contrôle existe lorsque la Société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

(ii) Co-entreprises

La norme IFRS 11 remplace la norme IAS 31 « Participations dans des co-entreprises » et l'interprétation SIC 13 « Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des co-entrepreneurs ». Cette nouvelle norme définit la manière dont doit être traité un partenariat au travers duquel au moins deux parties exercent un contrôle conjoint. En application de cette nouvelle norme, seuls deux types de partenariat existent : les co-entreprises et les activités conjointes, la classification des partenariats s'effectuant sur la base des droits et obligations de chacune des parties dans le partenariat, en prenant notamment en compte la structure, la forme juridique des accords, les droits conférés à chacune des parties par les accords, ainsi que les faits et circonstances le cas échéant. Une co-entreprise est un partenariat dans lequel les parties (« Co-entrepreneurs ») qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Une activité conjointe est un partenariat dans lequel les parties (« co-participants ») ont des droits directs sur les actifs, et des obligations au titre des passifs de l'entité.

En application de la norme IAS 31, le Groupe comptabilisait ses partenariats, réalisés en co-entreprises, en utilisant la méthode de l'intégration proportionnelle. En application de la norme IFRS 11, les partenariats qualifiés de co-entreprises doivent être comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence (la méthode de l'intégration proportionnelle n'est plus autorisée). Chacun des co-participants à une activité conjointe doit comptabiliser les actifs et passifs (et produits et charges) relatifs à ses intérêts dans l'activité conjointe.

Les partenariats, sous contrôle conjoint, existant au sein du Groupe chez la société Digitime SA et Vitis, constituent des co-entreprises au sens de la norme IFRS 11 et sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence en application d'IFRS 11.

(iii) Entreprises associées

Les entreprises dans lesquelles la Société exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence, l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

(iv) Transactions éliminées dans les états financiers

Les soldes bilanciaux, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intra Groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe clôturent leur exercice au 31 décembre de chaque année.

Principes de conversion

L'euro est la monnaie fonctionnelle et de présentation des comptes de la société mère Netgem et de ses filiales, hormis celles qui sont établies hors de la zone euro.

(i) Transactions en monnaie étrangère

Les ventes de marchandises et services en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction. Les achats de marchandises et services en monnaie étrangère sont généralement enregistrés en appliquant le cours d'achat des devises nécessaires au paiement.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction.

Les différences de change relatives aux éléments monétaires qui font en substance partie intégrante de l'investissement net du Groupe dans une filiale étrangère consolidée sont inscrites directement dans les capitaux propres.

(ii) États financiers des activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger y compris l'écart d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant le cours de change moyen de la période, approchant les cours de change aux dates de transaction.

Les écarts de change résultant des conversions sont enregistrés en écarts de conversion, composante distincte des capitaux propres, part attribuable aux actionnaires de la société mère, et, le cas échéant, dans les capitaux propres part attribuable aux actionnaires minoritaires.

Les cours de change utilisés sont les suivants :

1. Code devise	Pays	Taux d'ouverture	Taux moyen	Taux de clôture
GBP	Royaume Uni	0,8562	0,8766	0,8872
USD	Singapour, Australie, Mexique	1,0541	1,1300	1,1993

Conformément à la norme IAS21 - Effets des variations des cours des monnaies étrangères, la monnaie fonctionnelle retenue pour les sociétés Netgem Singapour, Netgem Australie et Netgem Mexico est le dollar américain, les prix de vente et coûts d'achats des biens de ces filiales étant libellés et réglés dans cette devise.

Présentation des états financiers

Comme le permet la norme IAS 1 *Présentation des états financiers (norme révisée)*, le Groupe présente le compte de résultat par fonction.

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat opérationnel avant constatation des « autres charges et produits opérationnels ». Ces éléments sont des charges ou des produits en nombre très limité, inhabituels et peu fréquents, de montant particulièrement significatif et dont la présentation globalisée au sein des autres éléments de l'activité serait de nature à fausser la lecture de la performance du Groupe.

S'agissant de l'état de la situation financière, les actifs liés au cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie disponible et les valeurs mobilières de placement constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont considérés comme non courants. Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou qui échoiront dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes.

Méthode d'évaluation

Regroupements d'entreprises

La norme IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et l'amendement à IAS 27 « Comptes consolidés et individuels », publiés en janvier 2008, s'appliquent de manière prospective aux

transactions réalisées à compter du 1er janvier 2010. La norme IFRS 3 révisée introduit des modifications dans la comptabilisation des regroupements d'entreprises qui affectent l'évaluation des participations ne donnant pas le contrôle, la comptabilisation des frais connexes à l'acquisition, les principes de comptabilisation et d'évaluation des contreparties éventuelles et les regroupements d'entreprises réalisés par étapes. Les regroupements sont réalisés à la juste valeur de la considération transférée et non plus au coût. L'amendement à IAS 27 requiert que les variations du pourcentage d'intérêt d'une société mère dans une filiale sans perte de contrôle soient comptabilisées comme des transactions portant sur des capitaux propres (soient des transactions effectuées avec des propriétaires agissant en cette qualité). Par conséquent, ces opérations ne donnent plus lieu à la comptabilisation d'un goodwill ni d'un effet sur le résultat de la période. Par ailleurs, l'amendement modifie la comptabilisation des pertes encourues par une filiale et attribuables à des intérêts ne conférant pas le contrôle, ainsi que la perte de contrôle d'une filiale.

L'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur. L'écart d'acquisition affecté à l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») unique au sein du Groupe Netgem n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel (Cf. § Dépréciation).

Immobilisations incorporelles

(i) Actifs

Les immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des éventuelles pertes de valeur (cf. § Dépréciation).

(ii) Recherche et développement

Les dépenses de recherche supportées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement engagées en vue de la production de matériels nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisées en tant qu'immobilisation si le Groupe peut démontrer, notamment, la faisabilité technique et commerciale du matériel et la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement. Ces conditions sont considérées remplies lorsque les six critères de capitalisation imposés par la norme IAS 38 sont démontrés.

Les autres dépenses de développement, engagées notamment en vue de la maintenance évolutive et de l'optimisation courante des matériels sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

(iii) Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant et si leurs coûts peuvent être évalués de manière fiable. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

(iv) Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles sauf si elle est indéterminée.

Pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, un test de dépréciation est effectué systématiquement une fois par an au 31 décembre. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mises en service. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Frais de développement	1,5 à 4 ans
Logiciels	1 à 3 ans

Immobilisations corporelles

(i) Actifs dont le Groupe est propriétaire

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production (charges directes et indirectes engagées en vue d'amener les biens concernés en état de production), diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur (cf. § Dépréciation).

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

(ii) Actifs loués

Les immobilisations financées au moyen d'un contrat de location financement sont comptabilisées comme des acquisitions en pleine propriété. Ces immobilisations sont amorties selon la méthode décrite ci-dessous et la dette correspondante figure au passif dans le poste "dettes financières" et est décomposée entre une part à moins d'un an et une part à plus d'un an.

(iii) Coûts ultérieurs

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et si son coût peut être évalué de manière fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

(iv) Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Matériels et outillages	3 ou 5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Installations et agencements	10 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants correspondent essentiellement à la part à plus d'un an de la créance financière détenue dans le cadre d'un contrat de lease back d'équipements.

Participation dans les entités associées

Le poste « Participation dans les entités associées » est représentatif de la quote-part des capitaux propres (y compris le résultat de l'exercice) réestimés éventuellement des écarts d'évaluation des sociétés concernées.

Chiffre d'affaires et garanties

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et que ce produit peut être évalué de manière fiable.



Le chiffre d'affaires est essentiellement composé des revenus résultant des ventes de solutions numériques logicielles et matérielles.

La Société reconnaît le chiffre d'affaires sur les ventes de solutions logicielles et matérielles à la livraison lorsqu'il n'existe plus d'obligation significative de la part de la Société.

Les logiciels d'accès à Internet intégrés aux solutions sont considérés selon le type de contrat conclu avec le client comme formant avec les terminaux un ensemble indissociable ou peuvent être cédés séparément sous forme de licence. Dans ce dernier cas, le revenu de licence est reconnu lors de la livraison au client final des terminaux utilisant cette licence, lorsqu'il n'existe plus d'obligation significative de la part de la Société.

En cas de cession de licence dissociée d'une vente de solution matérielle, le revenu est reconnu lors de la mise à disposition du droit d'utilisation commercial de la licence.

Netgem reconnaît le chiffre d'affaires sur les ventes de prestations de maintenance et de support de façon linéaire sur la durée du contrat. Netgem offre par ailleurs à ses clients une garantie sur équipements défectueux d'une durée de 12 à 24 mois intégralement couverte par la garantie commerciale dont elle bénéficie dans le cadre de ses contrats de sous-traitance industrielle.

Dans le cas de prestations de service spécifiques facturées à ses clients, Netgem reconnaît le chiffre d'affaires lorsque le service est rendu.

La société Vitis, à qui l'activité de Videofutur a été apportée, a été mise en équivalence depuis le 3 novembre 2016 et son activité n'est plus intégrée au compte de résultat consolidé depuis cette date.

Stocks

Les stocks sont essentiellement constitués (i) de composants électroniques et d'accessoires utilisés dans le cadre de la fabrication et du service après-vente des décodeurs commercialisés par la Société et (ii) de décodeurs.

Les stocks sont évalués au coût d'achat, calculé selon la méthode du premier entré - premier sorti (composants, accessoires, automates, pièces détachées et consommables) et au coût de production (décodeurs). Une provision pour dépréciation des stocks est constituée en fonction de l'évolution des produits vendus et de leur valeur de marché.

Créances

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur (Cf. § *Dépréciation*).

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de trois mois à compter de leur date d'acquisition. Pour qu'une valeur mobilière soit considérée comme un équivalent de trésorerie, elle doit être liquide, facilement convertible en un montant connu de trésorerie et être soumise à un risque négligeable de perte de valeur.

Ces instruments sont comptabilisés selon la méthode de la juste valeur par le résultat.

Les découverts bancaires ou soldes créditeurs de banque figurent en passifs courants (rubrique emprunts et dettes financières, part à moins d'un an).

Dépréciation

Les valeurs comptables des actifs du Groupe autres que les actifs d'impôts différés (voir paragraphe Impôt sur le résultat), sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice de perte de valeur (interne ou externe). S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée (voir ci-dessous).

Pour les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le résultat. La perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif.

(i) Calcul de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable des créances comptabilisées au coût amorti est égale à la juste valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. Les créances dont l'échéance est proche ne sont pas actualisées.

La valeur recouvrable des autres actifs est la valeur la plus élevée entre leur juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante de marché et de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif, qui ne génère pas d'entrée de trésorerie largement indépendante, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

(ii) Reprise de la perte de valeur

Une perte de valeur au titre de prêts et créances comptabilisés au coût amorti est reprise si l'augmentation de la valeur recouvrable peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif (hors écart d'acquisition) est reprise s'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un écart d'acquisition ne peut pas être reprise.

Provisions

Une provision est comptabilisée dans l'état de la situation financière lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources non représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques au passif. Si aucune estimation fiable du montant de l'obligation ne peut être effectuée, aucune provision n'est comptabilisée et une information est donnée en annexe.

Dettes fournisseurs et autres passifs courants

Les dettes fournisseurs et autres passifs courants sont évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

Avantages du personnel

(i) Avantages à long terme

Les engagements de retraite sont les seuls avantages du personnel à long terme.

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les engagements de retraite sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont intégralement comptabilisés en résultat de la période.

La charge de l'exercice, correspondant à la somme du coût des services rendus, est entièrement constatée en "Charges de personnel".

(ii) Paiements fondés sur des actions

La norme IFRS 2 *Paiements fondés sur des actions*, publiée en février 2004, traite des transactions réalisées avec le personnel ou avec d'autres tiers dont le paiement est fondé sur des actions.

Son application au Groupe concerne les options de souscription d'actions accordées au personnel (stock-options et BSPCE) et les actions gratuites.

Le coût des plans de stock-options et d'actions gratuites est déterminé par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres octroyés, appréciés à la date d'attribution.

La détermination de la juste valeur des options a été effectuée en appliquant un modèle de type Black & Scholes. Cette valeur n'est pas réestimée pendant la durée du plan.

Le coût des opérations réglées en actions est comptabilisé en charges de personnel avec, en contrepartie, une augmentation correspondante des capitaux propres (réserves liées au capital), sur une durée qui se termine à la date à laquelle le bénéficiaire salarié devient créancier de la gratification.

(iii) Droit individuel à la formation

À compter du 1er janvier 2015 le DIF est remplacé par le Compte Personnel Formation, il n'existe donc plus de nécessité de provisionner ces heures qui ne sont plus gérées par l'entreprise.

Par ailleurs, il n'existe pas de cas particuliers justifiant la constitution d'une provision tels que des accords déjà conclus sur des actions de formation ne donnant pas lieu à une contrepartie future pour l'entreprise, des désaccords de plus de 2 ans, ou des formations sans lien avec l'emploi occupé.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge ou le produit d'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement dans les capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôts différés :

- l'écart d'acquisition non déductible fiscalement,
- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable,
- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

L'évaluation des actifs et des passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits lorsqu'il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

Résultats par action

Le résultat de base par action est déterminé en divisant le résultat net de l'exercice, part attribuable aux actionnaires de la société mère, par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, calculé en fonction des dates d'encaissement des fonds provenant des augmentations de capital réalisées.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le résultat net part attribuable aux actionnaires de la société mère et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Les actions ordinaires potentielles sont traitées comme dilutives si et seulement si leur conversion en actions ordinaires aurait pour effet de réduire le bénéfice net par action. Il est fait application de la méthode d'achat d'actions au prix du marché sur la base du cours moyen de l'action sur la période.

Information sectorielle

Un secteur est une composante distincte du Groupe qui est engagée soit dans la fourniture de produits ou services liés (secteur d'activité), soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (secteur géographique), dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité afin de permettre l'allocation des ressources aux différents secteurs ainsi que l'évaluation de leurs performances et pour laquelle une information financière distincte est disponible.

Titres de l'entreprise consolidante

Les actions propres sont portées en réduction des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition. Lors de la cession d'actions propres, les gains et pertes sont inscrits dans les réserves consolidées.

Instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments financiers pour couvrir son exposition aux risques de variation des devises. La politique actuelle du Groupe est de n'opérer sur les marchés financiers qu'à des fins de couverture d'engagements liés à son activité commerciale.

Les instruments financiers utilisés au cours de l'exercice 2017 pour couvrir le risque de change ont été qualifiés d'instruments de couverture. En conséquence, les profits ou pertes résultant des variations de valeur de marché de ces instruments ont été comptabilisés en résultat opérationnel courant.

Subventions

Le Groupe réalise des dépenses de recherche et développement et peut bénéficier à ce titre d'un Crédit d'Impôt Recherche. La norme IAS 20 impose aux entreprises d'affecter les subventions publiques aux coûts, charges ou actifs, qu'elles sont censées compenser. Le crédit d'impôt recherche est assimilé à une subvention publique et est à ce titre rattaché, soit en déduction des frais de développement qu'il finance, soit en déduction des dépenses de recherche et développement. La partie du Crédit d'Impôt Recherche liée aux projets de R&D qui sont activés et non amortis est enregistrée en produit constaté d'avance.

NOTE 3 - Périmètre de consolidation et regroupements d'entreprise

Les variations de périmètre intervenues au cours de l'exercice sont les suivantes :

Entrée de périmètre

La principale variation de périmètre intervenue au cours de l'exercice est l'acquisition de Connected Labs, société dont Netgem détient 100% du capital au 31 décembre 2017.

(en milliers d'euros)	31/12/2017
Actifs non courants	242
Actifs courants	877
(1) - Total des actifs acquis	1 119
Passifs non courants	490
Passifs courants	841
(2) - Total des passifs acquis	1 331
(3) - Actif net acquis (1) - (2)	(212)
(4) - Quote-part actif net Connected Labs acquis	-212
(5) - Prix d'acquisition des titres	300
Écart d'acquisition (5) - (4)	512

Variation de périmètre

Au cours de l'année 2017, la participation de Netgem dans Vitis est passée de 61,3% à 56,3 %, du fait de l'augmentation de capital réalisée par Océinde au travers de l'exercice de 110 000 bons de souscriptions.

En conséquence un profit de dilution de 466 milliers d'euros a été constaté en résultat opérationnel.

Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2017, le périmètre de consolidation constitué des filiales consolidées par intégration globale et des co-entreprises consolidées par mise en équivalence s'établit comme suit :

Nom de la Société	Adresse du siège social	N° de SIREN	Pays d'origine	Méthode de consolidation (1)	% contrôle	% intérêts
Netgem S.A.	Le colisée ,10 avenue de l'Arche 92 419 Courbevoie	408024578	France		Société mère	
Netgem Singapour	51 Goldhill Plaza 21-02/06 Singapore 308900	200916430D	Singapour	IG	100%	100%
Netgem Australie	263 Clarence street - Sydney	142471243	Australie	IG	100%	100%
Netgem @TV Ltd	17 Trinity House, Borehamwood, WD6 1DA UNITED KINGDOM	820 24 99	UK	IG	100%	100%
Digitime SAS	Le colisée ,10 avenue de l'Arche 92 419 Courbevoie	493062319	France	MEE	50%	50%
Netgem Mexico SA de CV	Avenida Oaxaca 96, Int 201 D, Colonia Roma Norte 06700 Mexico	NME1402277X 1	Mexique	IG	100%	100%
Vitis	Le colisée ,10 avenue de l'Arche 92 419 Courbevoie	820928521	France	MEE	56%	56%
Connected Labs	50 impasse des 3 pointes, 34980 Saint Gely du Fesc	522638428	France	IG	100%	100%

(1) IG : Intégration globale, MEE : Mise en Équivalence

NOTE 4 Secteurs opérationnels

Il n'existe qu'un seul pôle d'activité au sein du Groupe qui regroupe les activités de développement et de commercialisation, tant en France qu'à l'étranger, de solutions pour la maison connectée, principalement à destination des opérateurs multi-services. Cette présentation pourrait être modifiée à l'avenir, en fonction de l'évolution des activités du Groupe et de critères opérationnels.

6. État du résultat global

NOTE 5 Effectifs et charges de personnel

Effectifs

Au 31 décembre 2017, l'effectif total du Groupe hors personnel mis à disposition et hors effectif des co-entreprises et entreprises associées s'élève à 84 personnes, contre 70 au 31 décembre 2016.

Charges de personnel

Au cours de l'exercice 2017, les charges de personnel, y compris les provisions pour retraite (nettes des reprises) et paiement en actions, se sont élevées à K€ 9 310 contre K€ 10 288 sur l'exercice 2016, réparties comme suit :

(en milliers d'euros)	2017	2016
Rémunérations et charges sociales	(9 407)	(10 776)
Crédit impôt recherche	1 027	689
Provision pour retraite	(42)	9
Incidence des paiements en actions	(678)	(210)
Total	(9 100)	(10 288)

NOTE 6 Frais de recherche et développement

(en milliers d'euros)	2017	2016
Dépenses de recherche et développement	(6 980)	(6 978)
Dépenses de recherche et développement financées par crédit d'impôt recherche	1 199	820
Amortissement des frais de développement immobilisés	(70)	0
Total des frais de recherche et développement constatés en résultat	(5 851)	(6 158)

NOTE 7 Autres produits et charges opérationnels

(en milliers d'euros)	2017	2016
Résultats de cession	466	(552)
Résultat apport partiel d'actif Vitis	-	3 868
Autres produits et charges opérationnels	290	(114)
Total	756	3 202

NOTE 8 Résultat financier

Les principales composantes du résultat financier sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	2017	2016
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	686	447
Coût de l'endettement financier brut	-	-
Coût de l'endettement financier net	686	447
Gains (pertes) nets de change	(644)	726
Autres charges et produits financiers	196	(64)
Autres produits et charges financiers	(448)	662
Résultat financier	238	1 109

En 2017 le résultat financier atteint K€ 238 et comprend principalement K€ 686 de produits de placement de la trésorerie du Groupe et une perte de change de K€ 644, principalement liée au débouclage d'opérations de change à terme.

NOTE 9 Impôts sur les résultats

Ventilation de la charge ou du produit d'impôts

La charge d'impôts sur les bénéfices se ventile comme suit :

(en milliers d'euros)	2017	2016
(Charge) Produit d'impôt courant	(256)	(1 594)
(Charge) Produit d'impôts différés	(388)	(1 790)
Total	(644)	(3 384)

Impôts différés

Impôts différés constatés dans l'état de la situation financière

(en milliers d'euros)	31/12/2017	variation	reculèvement	31/12/2016
Impôts différés actifs	4 531	(388)		4 919
Impôts différés passifs				
Total	4 531	(388)	0	4 919

Les reports déficitaires indéfiniment reportables issus de la fusion avec Videofutur et sur lesquels il existe une probabilité d'imputer des bénéfices futurs ont été évalués à K€ 16 749 au 31 décembre 2017. Cette estimation repose sur les bénéfices taxables probables attendus au niveau de Netgem SA et la poursuite des activités à l'origine des déficits. Les impôts différés actifs correspondants s'établissent à K€ 4 454. L'estimation de la recouvrabilité de l'impôt différé actif sur les résultats fiscaux de Netgem est établie sur la base de projections à 4 ans du budget 2018.

La diminution de l'impôt différé actif sur déficit reportable s'explique par la consommation de 2,0 millions d'euros par imputation de déficit reportable sur le résultat fiscal 2017.

(en milliers d'euros)	31/12/2017	variation	incluement	31/12/2016
Déficits fiscaux activés	4 454	(576)		5 030
Autres décalages temporaires	77	188		(111)
Total	4 531	(388)	0	4 919

Rapprochement de l'impôt comptabilisé et de l'impôt théorique

L'écart entre l'impôt sur les sociétés calculé selon le taux en vigueur en France et le produit ou la charge d'impôt au compte de résultat s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	2017	2016
Résultat avant impôt hors résultat des filiales mises en équivalence	7 269	9 830
<i>Taux d'impôt en vigueur</i>	<i>34,43%</i>	<i>34,43%</i>
(Charge) Produit d'impôt théorique calculé au taux en vigueur	(2 503)	(3 384)
Incidence sur la (charge) produit d'impôt des :		
Déficits antérieurement activés : diminution du taux d'impôt et déficits non utilisés	0	(523)
Déficits de la période non activés	(62)	(52)
Déficits antérieurs activés sur l'exercice	440	
Différentiel de taux	969	18
Impôt sur la charge calculée au titre d'IFRS 2	(233)	(72)
Autres différences	745	629
(Charge) Produit d'impôt constaté au compte de résultat	(644)	(3 384)

Au 31 décembre 2017, les déficits fiscaux du Groupe, qui pourraient être utilisés sur les bénéfices futurs, s'établissent et se répartissent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Netgem SA non activés	9 680	9 680
Netgem SA activés	12 481	17 392
Connected Labs non activés	1 329	0
Netgem UK non activés	-	1 688
Total	23 490	28 760

7. État de la situation financière

NOTE 10 Écarts d'acquisition – regroupements d'entreprises

La variation des écarts d'acquisition en valeur nette se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Valeur nette en début d'exercice	5 311	7 173
Quote part du goodwill VFEG affectée à l'apport partiel d'actif Vitis	-	(1 826)
Quote-part du goodwill Connected Labs	512	-
Cession	-	(36)
Valeur nette en fin d'exercice	5 823	5 311

Un test de dépréciation des écarts d'acquisition a été réalisé au 31 décembre 2017 qui a conduit à l'absence de dépréciation. Le Groupe n'ayant qu'un seul pôle d'activité et une seule UGT, le test a été réalisé en comparant la capitalisation boursière aux fonds propres consolidés.

NOTE 11 Immobilisations incorporelles

VALEUR BRUTE (en millions d'euros)	Logiciels et licences	Frais de développement	Relations clients	Marques	Autres immobilisations incorporelles	Total
Au 1er janvier 2016	1 780	3 301	775	819	1 007	7 682
Acquisitions					789	789
Sorties	(1 250)			(300)	(899)	(2 449)
Variation de périmètre	(13)			(180)	(897)	(1 090)
Au 31 décembre 2016	517	3 301	775	339	-	4 932
Acquisitions						-
Sorties						-
Variation de périmètre	329	708				1 037
Au 31 décembre 2017	846	4 009	775	339	-	5 969

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (en millions d'euros)	Logiciels et licences	Frais de développement	Relations clients	Marques	Autres immobilisations incorporelles	Total
Au 1er janvier 2016	(1 766)	(3 302)	(775)	(639)	(696)	(7 178)
Dotations					(721)	(721)
Sorties & Repises de provision	1 250			300	887	2 437
Variation de périmètre					530	530
Au 31 décembre 2016	(516)	(3 302)	(775)	(339)	-	(4 932)
Dotations		(66)				(66)
Sorties & Repises de provision						-
Variation de périmètre	(329)	(497)				(826)
Au 31 décembre 2017	(845)	(3 865)	(775)	(339)	-	(5 824)

VALEUR NETTE	Logiciels et licences	Frais de développement	Relations clients	Marques	Autres immobilisations incorporelles	Total
Au 1er janvier 2017	1	(1)	-	-	-	-
Au 31 décembre 2017	1	144	-	-	-	145

Les seules variations de la période correspondent à la variation de périmètre suite à l'acquisition de la société Connected Labs.

NOTE 12 Immobilisations corporelles

VALEUR BRUTE (en milliers d'euros)	Matériels et outillages – installations techniques	Autres immobilisations corporelles	Total
Au 1er janvier 2016	2 424	2 843	5 267
Acquisitions	344	164	508
Sorties	(1 278)	(954)	(2 232)
Reclassement		(1 298)	(1 298)
Écarts de conversion	2	(2)	0
Au 31 décembre 2016	1 492	753	2 245
Acquisitions	74	65	139
Sorties		(48)	(48)
Variation de périmètre		67	67
Écarts de conversion	(9)	(21)	(30)
Au 31 décembre 2017	1 557	816	2 373

AMORTISSEMENTS (en milliers d'euros)	Matériels et outillages – installations techniques	Autres immobilisations corporelles	Total
Au 1er janvier 2015	(2 239)	(1 618)	(3 857)
Dotations	(149)	(325)	(474)
Sorties	1 275	715	1 990
Reclassement		778	778
Écarts de conversion	(2)		(2)
Au 31 décembre 2015	(1 115)	(450)	(1 565)
Dotations	(132)	(149)	(281)
Sorties	43		43
Variation de périmètre		(44)	(44)
Écarts de conversion	8	13	21
Au 31 décembre 2016	(1 196)	(630)	(1 826)

VALEUR NETTE	Matériels et outillages – installations techniques	Autres immobilisations corporelles	Total
Au 1er janvier 2017	377	303	680
Au 31 décembre 2017	361	186	547

NOTE 13 Participation dans les entités associées

Au 31 décembre 2017, la valeur de la participation de Netgem SA dans les co-entreprises consolidées par mise en équivalence, s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Digitime	Vias	TOTAL
Pourcentage de contrôle	50,00%	56,29%	
Valeur comptable de l'actif net détenu	162	4 735	4 897
Quote-part de résultat	(8)	(1 944)	(1 952)
Contribution aux capitaux propres consolidés	143	2 397	2 540
Chiffre d'affaires	413	5 551	
Résultat	(16)	(3 454)	

La société Digitime est en cours de liquidation.

NOTE 14 Actifs financiers

Les actifs financiers non courants comprennent à hauteur de K€ 1 736 la part à plus d'un an de la créance financière détenue dans le cadre de contrats de lease back d'équipements.

La part à moins d'un an de cette créance est présentée en Actifs financiers courants pour un montant de K€ 7 557.

Au cours du premier semestre 2017, un nouveau contrat a été comptabilisé en actif financier conformément à la norme IAS17.

NOTE 15 Stocks

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Valeur brute	387	1 178
Provisions cumulées	0	(177)
Valeur nette	387	1 001

0

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Composants électroniques	0	0
Produits semi-finis	128	946
Produits finis	259	55
Total valeur nette	387	1 001

La valeur nette des stocks au 31 décembre 2017 s'établit à K€ 387 contre K€ 1 001 au 31 décembre 2016. Elle correspond principalement à la valeur nette de produits finis et de composants.

Le montant des stocks de produits finis au 31 décembre 2017 était destiné à assurer les livraisons de début d'année 2018.

NOTE 16 Clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Valeur brute	16 397	18 186
Provisions cumulées	0	0
Valeur nette	16 397	18 186
<i>Créances nettes à moins d'un an</i>	16 397	18 186

Le poste client a été impacté par la mise en place de solutions de financement au cours du premier semestre 2017.

NOTE 17 Autres actifs courants

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
État – impôt sur les bénéfices et crédit d'impôt recherche.	4 326	3 407
Créances fiscales et sociales	1 243	6 451
Charges constatées d'avance.	304	519
Autres actifs à court terme	447	257
Total des autres créances et comptes de régularisation	6 320	10 634
<i>Autres actifs courants à moins d'un an</i>	6 320	10 634

La diminution des créances fiscales et sociales s'explique par le remboursement en 2017 de crédits de TVA à hauteur de 5,5 millions d'euros.

NOTE 18 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Disponibilités	6 590	10 808
Valeurs mobilières de placement et comptes à terme	3 659	22 000
Total des disponibilités	10 249	32 808

Les disponibilités détenues en banque sont principalement libellées en euros. Au 31 décembre 2017, les valeurs mobilières de placement comprennent des comptes à terme et des dépôts à vue.

Les plus-values nettes réalisées sur les cessions de valeurs mobilières et les intérêts reçus sur les comptes à terme constatés au cours de l'exercice écoulé s'élèvent à K€ 686.

NOTE 19 Capitaux propres et informations sur le capital

Capital social

Au 31 décembre 2017, le capital social s'élève à K€ 5 933 et est libéré intégralement. Il est composé de 29 664 667 actions d'une seule catégorie et d'une valeur nominale de 0,20 euro.

L'actionnariat est détaillé dans le rapport du Conseil d'administration sur le Gouvernement d'Entreprise 2017, section 4.1 (Structure du capital de la Société).

Gestion des capitaux propres

Dans le cadre de la gestion de ses capitaux propres, le Groupe a pour objectif d'améliorer la notation du risque de crédit propre et de disposer de ratios sur capital sains de manière à faciliter son activité et maximiser la valeur pour les actionnaires.

Le Groupe gère la structure de ses capitaux propres et procède à des ajustements en regard de l'évolution des conditions économiques. Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe peut décider du paiement de dividendes aux actionnaires, rembourser une partie du capital ou émettre de nouvelles actions.

L'exercice 2017 a été marqué par la distribution en juin 2017 d'un dividende en espèces de € 0,15 par action (soit une enveloppe globale de € 6 millions environ) dans le cadre de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et la réalisation en novembre 2017 d'une offre publique de rachat de 10 millions d'actions à un prix unitaire de € 2,5 (soit un montant total de € 25 millions).

Le total des sommes versées aux actionnaires s'est ainsi élevé à environ € 32 millions sur l'exercice.

À ce jour, compte tenu d'un endettement financier modéré et du niveau de la trésorerie et des capitaux propres du Groupe au cours des trois derniers exercices, le suivi de ratios d'endettement par rapport aux capitaux propres n'a pas été jugé pertinent.

Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise

Une synthèse des opérations d'émission de bons est présentée ci-dessous :

	Nombre d'actions correspondant aux bons en bons et en circulation	Prix moyen de souscription par action (€)
Solde au 31 décembre 2015	147 025	1,80
Attribuées		
Exercées	(147 025)	(1,80)
Annulées		
Solde au 31 décembre 2016	0	0,00
Attribuées		
Exercées		
Annulées		
Solde au 31 décembre 2017	0	0,00

Options de souscription et/ ou d'achat d'actions

En juin 2016, les actionnaires de la Société ont autorisé le Conseil d'Administration à procéder à une allocation d'options donnant droit à la souscription et/ou achat d'actions de la Société au profit des salariés et mandataires sociaux de la société et de ses filiales dans la limite 1 500 000 d'actions et ce dans un délai de 38 mois arrivant à échéance en août 2019 (11^{ème} résolution¹). Le prix d'exercice des options sera fixé par le Conseil d'administration, le jour où les options seront consenties. Dans le cas d'octroi d'options de souscription, le prix de souscription des actions ne pourra être inférieur à 80% de la moyenne des cours cotés de l'action lors des vingt séances de bourse précédant le jour où les options

¹ Le plafond nominal global des augmentations de capital de la société qui pourraient être réalisées dans le cadre des 11^{ème} et 12^{ème} résolutions de l'Assemblée générale du 9 juin 2016 est fixé à 300 000 euros.

de souscription seront consenties. Dans le cas d'octroi d'options d'achat, le prix d'achat des actions ne pourra être ni inférieur à 80% de la moyenne des cours cotés de l'action lors des vingt séances de bourse précédant le jour où les options d'achat seront consenties, ni inférieur à 80% du cours moyen d'achat des actions de la Société détenues par celle-ci en application des articles L.225-208 et L.225-209 du Code de commerce.

Sous réserve de délais plus courts arrêtés par le Conseil d'Administration, les options pourront être exercées jusqu'au dixième anniversaire de la date d'allocation.

Au cours de l'exercice écoulé, aucune attribution d'options n'a été réalisée.

Programme d'actions gratuites

Programme d'actions gratuites mis en œuvre au cours de l'exercice 2017

En juin 2016, les actionnaires ont autorisé la mise en œuvre d'un nouveau programme d'actions gratuites au bénéfice des collaborateurs du Groupe ainsi qu'à des dirigeants mandataires de la Société ou de sociétés du Groupe, pour une durée de 38 mois à compter du 9 juin 2016 et à concurrence de 1 500 000 actions (12^{ème} résolution²). Conformément aux dispositions du plan approuvé par les actionnaires, la période d'acquisition minimale et la durée minimale de conservation seront fixées par le conseil d'administration au moment de l'attribution des actions gratuites.

Dans le cadre de l'autorisation décrite ci-dessus au cours de l'exercice 2017, le management de la filiale Connected Labs a bénéficié des attributions suivantes :

- 200 000 actions gratuites acquises le 28 juillet 2019 sous conditions de performance ;
- 50 000 actions gratuites acquises le 28 juillet 2019 sous conditions de performance ;
- 50 000 actions gratuites acquises le 28 juillet 2020 sous conditions de performance.

Les périodes de conservation des plans ci-dessus ont été fixées à un an.

Programmes d'actions gratuites antérieurs à l'exercice 2017

il est rappelé que, dans le cadre de l'autorisation décrite ci-dessus, au cours de l'exercice 2016 le management de la Société a bénéficié des attributions suivantes :

- 740 000 actions gratuites acquises le 28 juillet 2019 ;
- 200 000 actions gratuites acquises le 28 juillet 2019.

Enfin, aucune action gratuite n'a été définitivement acquise au cours de l'exercice 2017.

Programme d'achat d'actions

Le 1^{er} juin 2017, les actionnaires de la Société ont autorisé la mise en œuvre d'un nouveau programme d'achat d'actions de la Société dans la limite d'un nombre maximal d'actions représentant jusqu'à 10% du capital social et ce pour une période de dix-huit mois. Ce programme remplace celui approuvé par les actionnaires en juin 2016.

Le montant global des fonds pouvant être affectés à la réalisation de ce programme de rachat d'actions ne peut excéder € 10 millions.

Au 31 décembre 2017, les actifs figurant au compte de liquidité correspondent à 106 580 actions propres valorisées à K€ 258 et à K€ 198 en espèces. Sur la période comprise entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2017, le nombre d'actions acquises et cédées dans le cadre de ce contrat s'est établi respectivement à 788 730 et 808 621 et les opérations réalisées dans le cadre de ce contrat ont généré une plus-value de K€ 62 pour Netgem.

² Le plafond nominal global des augmentations de capital de la société qui pourraient être réalisées dans le cadre des 11^{ème} et 12^{ème} résolutions de l'Assemblée générale du 9 juin 2016 est fixé à 300 000 euros.

Par ailleurs, au 31 décembre 2017, la Société détenait 1 761 675 actions en trésorerie, achetées dans le cadre de programmes d'achat d'actions et valorisées K€ 4 410 au cours d'achat, soit 2,50 € par action. Ces actions ont fait l'objet d'une revalorisation au cours de clôture qui n'a pas conduit la Société à constater une provision dans les comptes sociaux de Netgem SA au 31 décembre 2017.

Pour ce programme, la Société détenait K€ 129 en espèces en compte chez le courtier en charge des achats au 31 décembre 2017.

En 2017, la Société a acheté 374 194 de ses propres actions dans le cadre de ses programmes d'achat d'actions, hors contrat de liquidité. De plus, la Société a racheté 10 millions d'actions dans le cadre d'une offre publique de rachat d'actions intervenue sur l'exercice écoulé.

En novembre 2017, la Société a annulé 11 695 717 de ses actions et réduit son capital en conséquence.

Avantages remis au personnel et réglés par remise d'instruments de capitaux propres

Sur l'exercice écoulé, la valeur des bons et actions gratuites, considérée comme coût des services rendus par le personnel en contrepartie des bons et actions gratuites reçues et imputée en charges de personnel, s'est élevée à K€ 678.

Les principales hypothèses du modèle d'évaluation ont été les suivantes :

Base d'attribution des plans	entree de parametre	01-jan-16		01-jan-16		Total
		28-juil.-16	15-déc.-16	11-oct.-17	11-oct.-17	
Date d'attribution des bons/ actions gratuites	BSPCE					
Quantités attribuées	147 025	740 000	200 000	250 000	50 000	1 387 025
Prix d'exercice par action (en €)	1,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Maturité jusqu'à l'échéance	5 ans	3 ans	2,62 ans	1,79 ans	2,79 ans	
Rotation cumulée à la date d'attribution	9% Dirigeants	0% Dir. & Salar.	0% Dirigeants	0% Dirigeants	0% Dirigeants	0%
Juste valeur des bons/ actions (en euros)	2,2	1,83	1,85	2,52	2,52	
Coût exercice 2016 (en K€)	14	190	6	0	0	210
Coût exercice 2017 (en K€)	0	451	141	76	10	678

NOTE 20 Provisions pour retraite

Ces provisions concernent essentiellement les régimes à prestations définies, non financés, en France. Sur l'exercice écoulé, les engagements de retraite ont augmenté et s'élèvent à K€ 229 au 31 décembre 2017 contre K€ 169 au 31 décembre 2016.

En France, le régime à prestations définies concerne le versement d'indemnités de départ en retraite. Le Groupe provisionne ses engagements envers les salariés en application des dispositions des conventions collectives des commerces de détail, de bureautique et d'informatique relatives au départ et à la mise à la retraite, dispositions modifiées en 2004 à la suite de la loi du 21 août 2003 portant réforme des retraites. La provision d'indemnités de départ en retraite est évaluée de manière actuarielle suivant les modalités exposées à la note 2.

Les principales hypothèses actuarielles retenues au titre de ces régimes sur 2017 sont décrites ci-après :

- application d'un taux de revalorisation annuel des salaires de 2,5 % ;
- application d'un taux d'actualisation net d'inflation de 1,31% ;
- il a été considéré que les départs interviendraient à l'âge légal de départ à la retraite ;
- l'hypothèse de rotation des effectifs a été mise à jour en fonction de l'historique des départs des cinq dernières années ;
- départ à l'initiative du salarié ;
- Age de départ à la retraite : 67 ans.

NOTE 21 Provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2016	Passifs	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Var de périmètre	Effet de conversion	31/12/2017
Provisions à caractère social	53						53
Autres provisions	2 609		(386)	(391)		(6)	1 826
Total provisions	2 662	-	(386)	(391)	-	(6)	1 879
<i>Dont part à plus d'un an</i>	-						-
<i>Dont part à moins d'un an</i>	2 662	-	(386)	-	-	(6)	1 879

Au 31 décembre 2017, les provisions concernent des contrats fournisseurs, des risques techniques et le contrôle fiscal en cours chez Netgem SA, couvrant les exercices 2012 et 2013 et le crédit impôt recherche 2011, 2012 et 2013.

Le paiement du règlement d'ensemble du contrôle fiscal devrait être effectué début 2018. La société estime avoir effectué fin 2017 les provisions nécessaires pour couvrir l'intégralité des risques liés à ce contrôle.

NOTE 22 Passifs financiers

La créance financière constatée dans le cadre de la signature d'un *lease back* d'équipements a été adossée à des financements obtenus auprès d'établissements financiers (de type affacturage). Ils ont été comptabilisés au coût amorti et se répartissent comme suit :

- Passif financier non courant : K€ 1 977.
- Passif financier courant : K€ 3 027

Les passifs financiers non courant comprennent également un dépôt de garantie reçu dans le cadre de l'opération de cession bail pour K€ 416 et d'un prêt auprès de la BPI contracté par la société Connected Labs.

NOTE 23 Fournisseurs et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Fournisseurs	10 908	10 230
Fournisseurs – factures non parvenues	7 539	6 950
Total des Fournisseurs	18 447	17 180

NOTE 24 Autres passifs courants

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Dettes fiscales et sociales	4 260	4 467
Produits constatés d'avance	449	237
Acomptes sur commandes et avoirs	192	345
Impôt sur les sociétés	262	405
Autres dettes	120	365
Total	5 283	5 819

Les produits constatés d'avance et les acomptes sur commande et avoirs correspondent principalement à des factures d'acompte client.

NOTE 25 Actifs et passifs financiers

Les tableaux ci-après présentent la ventilation par nature et par catégorie des actifs et passifs financiers du Groupe aux 31 décembre 2017 et 2016 :

ACTIFS & PASSIFS FINANCIERS 2017 (en milliers d'euros)	Ventilation par catégorie d'instruments					
	Valeur nette comptable 31/12/2017	Juste valeur par résultat	Prêts et comptes	Instruments obtenus en vertu de l'échéance	Autres dettes	Dettes au profit associé
Actifs financiers non courants	2 593		2 593			
Clients et comptes rattachés	16 397		16 397			
Équivalents de trésorerie	3 659	3 659				
Trésorerie	6 590	6 590				
Autres actifs courants	13 906		13 656			
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	42 895	10 249	32 646	0	0	0
<i>dont valeur brute</i>	<i>42 895</i>	<i>10 249</i>	<i>32 646</i>	<i>0</i>		
<i>dont dépréciation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>		
Passifs financiers non courants :	2 869	0	0	0	476	2 393
Emprunts et dettes financiers, part > 1 an	2 869				476	2 393
Avances d'actionnaires, part > 1 an						
Autres passifs financiers non courants						
Passifs financiers courants :	26 757	0	0	0	23 730	3 027
Emprunts et dettes financiers, part < 1 an	3 027					3 027
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 447				18 447	
Autres passifs courants	5 283				5 283	
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	29 626	0	0	0	24 206	5 420

Les actifs financiers non courants sont essentiellement constitués de dépôts et cautionnements versés par les entités du Groupe et des disponibilités liées au programme d'achat d'actions et contrat de liquidité.

ACTIFS & PASSIFS FINANCIERS 2016 (en milliers d'euros)	Ventilation par catégorie d'instruments					
	Valeur nette comptable 31/12/2016	Juste valeur par résultat	Prêts et crédits	titres détenus jusqu'à l'échéance	Autres dépôts	dettes au total nettes
Actifs financiers non courants	6 225		6 225			
Clients et comptes rattachés	18 186		18 186			
Équivalents de trésorerie	22 000	22 000				
Trésorerie	10 808	10 808				
Autres actifs courants	14 084		14 084			
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	71 303	32 808	38 495	0	0	0
<i>dont valeur brute</i>	71 389	32 808	38 581	0		
<i>dont dépréciation</i>	(86)	0	(86)	0		
Passifs financiers non courants :	6 273	0	0	0	474	5 799
Emprunts et dettes financiers, part > 1 an	6 273				474	5 799
Avances d'actionnaires, part > 1 an	0					
Autres passifs financiers non courants	0					
Passifs financiers courants :	26 282	0	0	0	23 004	3 278
Emprunts et dettes financiers, part < 1 an	3 278					3 278
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 180				17 180	
Autres passifs courants	5 824				5 824	
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	32 555	0	0	0	23 478	9 077

8. Informations complémentaires

NOTE 26 Juste valeur des instruments financiers et informations sur les risques financiers

Au 31 décembre 2017 le Groupe avait contracté les achats à terme suivant :

	GBP/EUR	AUD/100€
Netgem vend	5 020 000 GBP contre 5 631 780 EUR	390 000 AUD contre 248 014 EUR
Maturité	29/06/2018	29/06/2018
Valorisation Mark to Market (sens de Netgem) en €	+2K€	-3K€

Informations sur les risques

Outre les risques décrits par la Société au paragraphe « Risques opérationnels » ci-après, le Groupe est exposé aux risques financiers suivants :

- Risque de liquidité ;
- Risques de marché (change, taux, actions) ;
- Risques de crédit, risque de concentration client et risque pays.

Risques de liquidité

Le Groupe estime ne pas être exposé à ce risque, compte tenu de sa structure financière générale, du niveau et de la structure de son actif circulant et d'un endettement financier limité.

Au 31 décembre 2017, la trésorerie placée du Groupe était investie dans des dépôts à terme ou à vue au sein de banques de type G-SIFI (« *Globally Systemically Important Financial Institution* »). Le Groupe a la possibilité de demander le remboursement de ses placements à tout moment sans s'exposer à un risque de marché important et peut donc mobiliser rapidement la plupart de ses disponibilités. Le Groupe a par ailleurs négocié une ligne d'affacturage avec une de ses banques, avec recours, pour un plafond de financement d'environ € 15 millions. Cette ligne n'a pas été tirée en 2017 et n'est pas confirmée.

Risques de marché

Risques de change

Compte tenu du caractère international de son activité et de ses implantations, le Groupe est exposé à un risque de change tant à l'égard de ses clients qu'à l'égard de ses fournisseurs. Au 31 décembre 2017, la position nette de change par devise est la suivante :

	GBP	AUD
Actifs	13 320	16 922
Passifs	(673)	(19 524)
Hors état de la situation financière		
Position nette en devises avant gestion	12 647	-2 602
Couverture	-5 020	0
Position nette en devises après gestion	7 627	-2 602
Position nette en euros après gestion	8 597	-2 169
<i>Impact sur la position nette de la variation de -1% de la devise</i>	(86)	(22)

Dans le cadre de son activité de vente de terminaux, le Groupe réalise la majeure partie de ses achats en USD. Une partie limitée des contrats clients du Groupe est libellée en USD. Lorsque l'activité le permet, le Groupe utilise les USD générés par ses ventes pour régler ses achats libellés en USD. Dans le cadre d'une centralisation de trésorerie, les USD générés par les filiales sont utilisés par les autres entités du Groupe qui en manquent éventuellement, au travers de contrat de change intra-groupe.

Pour la part de ses achats non couverte par ses contrats clients libellés en USD, le Groupe achète des USD sur les marchés financiers, dans le cadre d'opérations de change à terme ou spot. Le Groupe n'utilise pas d'autres types de produit de change. Les achats d'USD sont réalisés lorsque les engagements dans cette devise deviennent suffisamment probables et lorsqu'ils atteignent des montants significatifs.

Une partie des contrats clients du Groupe est libellée en GBP et en AUD, le Groupe est ainsi exposé aux variations de ces devises et réalise des opérations de couverture lorsque les engagements dans ces devises deviennent suffisamment probables et lorsqu'ils atteignent des montants significatifs.

Une partie des dépenses opérationnelles du Groupe sont libellées en GBP, en SGD, AUD et MXN.

Le Groupe évalue et ajuste régulièrement ses besoins de couverture, en tenant compte des dépenses opérationnelles par devise.

Le Groupe ne couvre que son risque de change opérationnel et ne couvre pas le risque de change lié aux investissements dans ses filiales étrangères dont la devise de référence est l'USD (Netgem Singapore et Netgem Australia) ou le GBP (filiale anglaise).

Il ne peut être donné aucune garantie sur le fait que le Groupe pourra gérer efficacement dans le futur son risque de change et que la politique suivie lui permettra de ne pas subir de pertes du fait de ce risque ou de maintenir un niveau de marge satisfaisant.

La Société négocie les conditions des couvertures de risques de change au mieux de ses intérêts sans toutefois pouvoir garantir que les taux négociés constitueront les meilleurs taux de couverture du marché ni qu'elle sera en mesure de négocier des taux raisonnables.

Toute dégradation des conditions de négociation de ces taux ou évolution défavorable des taux pourrait avoir un impact défavorable sur les résultats et la situation financière du Groupe.

Risques de taux

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêt concerne principalement les liquidités investies en dépôts à terme.

Les dépôts à terme auprès de banques versent une rémunération à taux variable ou à taux fixe

Au 31 décembre 2017, la position nette des actifs et passifs financiers à taux variable est égale à zéro, la trésorerie placée du Groupe étant investie en dépôt à taux fixe.

Risques sur actions

La Société est exposée au risque sur actions du fait des actions Netgem qu'elle détient en trésorerie.

Au 31/12/2017, en K€ (Chiffres sociaux)	Total
1 868 255 actions Netgem, valorisées à 2,42€ par action (cours moyen de décembre 2017)	4 521

Risques sur matières premières

Le Groupe n'achetant pas de matières premières ou énergétiques, ce risque indirect est traité dans la rubrique « Dépendance vis-à-vis de certains de ses fournisseurs ».

Risques de crédit, risque de concentration clients et risque pays

Les créances sur lesquelles le Groupe encourt un risque de crédit ou de contrepartie sont principalement les créances clients et les créances auprès d'établissements financiers (dépôts à terme et dépôts à vue).

Le Groupe évalue périodiquement le risque de crédit et la situation financière de ses contreparties, en tenant compte du risque pays, et provisionne les pertes potentielles sur créances non recouvrables. Le montant de ces pertes est resté dans les limites anticipées par la Direction en 2017.

La clientèle du Groupe est principalement constituée d'opérateurs multi-services en Europe, Asie et Amérique latine.

Le tableau ci-après récapitule le pourcentage du chiffre d'affaires réalisé au cours des exercices clos les 31 décembre 2017, 2016, 2015, 2014 et 2013 auprès des cinq et dix principaux clients du Groupe par rapport au chiffre d'affaires total de ces exercices, illustrant le risque de concentration client :

Données IFRS consolidées	2017	2016	2015	2014	2013
% du chiffre d'affaires réalisé auprès des cinq principaux clients par rapport au chiffre d'affaires total	62,4%	66,3%	71,8%	62,3%	76,3%
% du chiffre d'affaires réalisé auprès des dix principaux clients par rapport au chiffre d'affaires total	91,2%	86,2%	88,3%	87,3%	88,8%

En 2017, 2 clients contribuent chacun à plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé et de la marge consolidée du Groupe.

Le risque de concentration client est resté significatif en 2017 :

% de la marge brute – données IFRS consolidées	2017
Client 1	22%
Client 2	13%
Client 3	8%
Client 4	8%
Client 5	7%

Les créances commerciales sont toutes à moins d'un an.

Au cours de l'exercice 2017, le Groupe a étendu ses solutions de financement sécurisé à moyen terme pour certains clients stratégiques.

Depuis fin 2017, le Groupe étudie de nouvelles opérations de financement sécurisées afin de soutenir la croissance de ses clients à l'International.

L'encours net total des opérations de ce type devrait continuer de décroître en 2018.

Si un défaut de paiement avéré survenait sur ces solutions de financement, celui-ci aurait un impact défavorable significatif sur les résultats et la situation financière du Groupe.

Si l'un des principaux clients du Groupe décidait de limiter son activité avec Netgem ou de mettre fin à ses relations commerciales avec le Groupe ou faisait défaut, cela pourrait avoir un impact défavorable significatif sur les résultats et la situation financière du Groupe.

La Société sous-traite la fabrication de l'ensemble de ses terminaux auprès de sous-traitants industriels, localisés principalement en Asie et en Amérique latine, lui permettant ainsi de disposer de capacités de production adaptées à l'évolution de son activité et d'améliorer sa compétitivité en prix. La Société évalue périodiquement la capacité de ses sous-traitants à produire conformément aux spécifications demandées, à respecter les délais de livraison des produits et à maintenir des conditions de prix acceptables. La Société bénéficie en outre d'une garantie pour remplacement de produits non conforme

aux spécifications sur une durée de 24 mois à compter du départ de l'usine des produits, notamment en cas de défaut épidémique.

Malgré les précautions prises par le Groupe, le défaut d'un client ou d'un fournisseur ou la matérialisation d'un risque pays pourrait avoir un impact défavorable sur les résultats et la situation financière du Groupe.

Le Groupe a par ailleurs mis en place une politique de gestion de la trésorerie ayant pour objectif de limiter les placements à des instruments financiers liquides. Les disponibilités du Groupe sont essentiellement exprimées en euros et concentrées dans des banques de type G-SIFI en dépôts à terme et à vue.

NOTE 27 Engagements hors état de la situation financière

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est amené à prendre un certain nombre d'engagements. Certains engagements ont fait l'objet de provisions (engagements liés aux retraites et autres avantages accordés aux personnels, litiges, etc.).

Les engagements hors état de la situation financière et passifs éventuels sont listés ci-après.

Opérations courantes

Le Groupe s'est engagé pour les montants suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2018
Avals, cautions et garanties donnés	0	0
Engagements de location donnés	353	738
Engagements d'achats de composants formalisés dans des commandes émises	2 887	6 258
Total	3 240	6 996

Netgem peut être amené à prendre des engagements de production ou d'achat de composants auprès de ses fournisseurs qui ne sont pas couverts par des commandes de clients, afin de pouvoir respecter certains délais de livraison. La plupart des engagements d'achats de composants sont formalisés par des commandes. Des engagements supplémentaires d'achats de composants sont pris dans le cadre de la transmission de plan de production prévisionnel aux fournisseurs du Groupe. De tels engagements à découvert sont limités et surveillés afin de ne pas dépasser des limites de risque définies en interne comme raisonnables.

Les garanties sur équipements défectueux données aux clients et reçues symétriquement des fournisseurs ne sont pas valorisables mais constituent des engagements donnés et reçus.

Engagements financiers reçus

Néant.

NOTE 28 Rémunération des dirigeants

Les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux dirigeants mandataires sociaux pour l'exercice 2017 ont été revus par le Conseil d'administration du 5 avril 2017 et approuvé par l'assemblée générale des actionnaires du 1er juin 2017 (résolutions 11 et 12).

Au cours de l'Assemblée Générale du 1er juin 2017, les actionnaires ont autorisé le versement de jetons de présence aux administrateurs de Netgem pour l'exercice en cours d'un montant global de K€ 120. Le montant versé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'établit à K€ 56.

Le montant total des rémunérations au titre des avantages à court terme et avantages en nature alloués aux membres des organes de direction et d'administration de la Société, paiements en actions inclus, s'est élevé à K€ 1 812 en 2017 contre K€ 1 624 en 2016. Ces montants incluent la rémunération allouée au titre des paiements en actions pour K€ 298 en 2017 et K€ 94 en 2016 (IFRS 2).

Les mandataires sociaux de Netgem ne bénéficient d'aucune prime de départ ou d'arrivée, ni d'un régime complémentaire de retraite spécifique. Aucun avantage postérieur à l'emploi n'est prévu pour les dirigeants de Netgem.

NOTE 29 Informations sur les parties liées

Filiales

Les transactions et soldes entre Netgem et ses filiales consolidées par intégration globale sont totalement éliminés en consolidation.

Relations avec d'autres parties liées

Les soldes et transactions indiqués ci-dessous sont principalement liés à l'exécution de la convention conclue avec la société J2H (cf. rapport sur les conventions réglementées).

(en milliers d'euro)	31/12/2017	31/12/2016
Créances clients		
Titres de participation et créances rattachées	0	0
ACTIF	0	0
Dettes fournisseurs	110	83
Autres dettes		
PASSIF	110	83
Autres achats et charges externes	110	145
Charges de personnel		
Charges	110	145
Chiffre d'affaires		
Produits financiers		
PRODUITS	0	0

NOTE 30 Événements post-clôture

Le Conseil d'administration de la Société proposera à ses actionnaires, réunis en Assemblée Générale le 3 mai 2018, d'établir le dividende 2017 à € 0,10 par action.

Aucun autre événement n'est identifié à la date de publication du présent rapport.

NOTE 31 Honoraires des commissaires aux comptes

Commissaires aux comptes titulaires et suppléants

- Cabinet Ernst & Young Audit, représenté par Isabelle Agniel, titulaire ;
- Cabinet Auditex SA, suppléant ;
- Cabinet ACEFI CL, représenté par Matthieu Mortkowitch, titulaire ;
- P. SUDOL, suppléant.

Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux

Le tableau ci-après récapitule le montant hors taxes des honoraires facturés par les contrôleurs légaux de la Société et les membres de leurs réseaux au titre des prestations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 pour la Société et ses filiales françaises et étrangères consolidées par intégration globale :

Honoraires des commissaires aux comptes (en euros)	ERNST & YOUNG AUDIT		CABINET ACEFI CL		TOTAL	
	2016	2015	2017	2016	2017	2016
AUDIT :						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :						
Émetteur	83 000	80 000	53 000	50 000	136 000	130 000
Filiales intégrées globalement	19 237	34 355	7 000	7 600	26 237	41 955
Missions accessoires :						
Émetteur						
Filiales intégrées globalement						
Sous-total AUDIT	102 237	114 355	60 000	57 600	162 237	171 955
Service autre que la certification des comptes (« SACC »)	1 200	2 100	1 200	2 800	2 400	4 900
Sous-total CONSEIL	1 200	2 100	1 200	2 800	2 400	4 900
TOTAL GENERAL	103 437	116 455	61 200	60 400	164 637	176 855